

**ASSOCIATIONS AGRÉÉES AUX MISSIONS DE SÉCURITÉ CIVILE (A.A.S.C) ayant compétence dans le Pas-de-Calais
code de la sécurité intérieure, art L.725-1, L.725-3. R.725-1 à R.725-9**

Types de missions de sécurité civile										
A	Opérations de secours à personnes et de sauvetage (A1 : secours à personnes – A3 : sécurité de la pratique des activités aquatiques en milieux naturels – A5 : recherche d'aéronefs en détresse par radiogoniométrie)									
B	Soutien aux populations sinistrées									
C	Encadrement des bénévoles lors des actions de soutien aux populations sinistrées									
D	Dispositifs prévisionnels de secours (DPS) : postes de secours mis en place lors de diverses manifestations									
	Nom de l'association	Adresse	Site internet	Téléphone	Courriel	Date d'agrément par Arrêté Ministériel (AM) ou Préfectoral (AP)	Type agrément			Échéance agrément
							Départemental	Interdépartemental	National	
	Croix Rouge Française – DDCRF62	Lieu dit Chemin d'un arbre 9 rue Raymond Dupuich 62670 MAZINGARBE	www.croix-rouge.fr	09 75 54 72 84	dtus62@croix-rouge.fr	AM 29/06/2021	A-B-C-D		A-B-C-D	29/06/2024
	Fédération Française de Sauvetage et Secourisme – FFSS62	Maison des Sports Rue Jean Bart 62143 ANGRES	www.ffss.fr	06 79 41 63 38	cd62ffss@aol.com	AM 19/04/2023	A(1)-B-C-D		A(1)-B-C-D	06/11/2024
	Fédération Nationale de Protection Civile – ADPC62	Fondation Hopale Rue du Docteur Calot 62600 BERCK	https://pas-de-calais.protection-civile.org	03 21 36 25 67 03 66 77 97 25 07 61 90 66 67	contact@pas-de-calais.protection-civile.org operationnel@pas-de-calais.protection-civile.org	AM 09/08/2022	A-B-C-D		A-B-C-D	18/07/2024
	Fédération nationale des radioamateurs au service de la sécurité civile – ADRASEC62	54 rue Jules Ferry 62580 VIMY	https://fnrsec.org/	03 21 58 77 79 06 07 61 13 71 06 33 72 39 12	adrsec62@fnrsec.org	AM 17/12/2021	A5	A5	A	02/01/2025
	Fédération nationale des sapeurs pompiers de France – UDSP62	18 rue René Cassin ZA des Chemins Croisés 62223 SAINT-LAURENT-BLANGY	www.udsp62.fr	03 21 21 80 11	udsp62@sdis62.fr	AM 24/02/2017	D		DPS-PE à GE	23/02/2021
	Fédération des secouristes français de la Croix blanche Comité Départemental Secouristes Français Croix Blanche	51 rue d'Évian 62300 LENS	https://croixblanche62.fr	03 21 70 21 45	jean-pierre.croix-blanche@wanadoo.fr	AM 06/08/2021	A1-B-D		A-B-C-D	17/09/2024
	Secours Catholique – Délégation départementale	103 rue d'Amiens CS 61016 62000 ARRAS	https://pasdecalais.secours-catholique.org	03 21 15 10 20	sc-arras@secours-catholique.org	AM 18/03/2022	B-C	B-C	B-C	30/09/2023
	Société Nationale de Sauvetage en Mer Délégation départementale du Nord et du Pas-de-Calais	484 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 62100 CALAIS	https://dd-nord-pasdecalais.snsn.org/	06 87 61 63 49	dd-pas-de-calais-nord@snsn.org	AM 03/11/2021	A-B-D		A-B-D	16/11/2024
	Union Nationale des Associations des Secouristes et Sauveteurs de La Poste et Orange UNASS Nord de France	2 rue de la Poste 59810 LESQUIN	www.unassndf.fr	03 20 52 46 74	norddefrance@unass.fr	AM 30/06/2021	A-B-C-D		A-B-C-D	18/07/2024
	Opale Secourisme	Centre d'incendie et de secours 2 rue Gerhard Hansen 62200 BOULOGNE-SUR-MER	https://opalesecourismev2.opalesecourisme.fr	03 21 31 79 19 07 81 07 10 10	contact@opalesecourisme.fr secours@opalesecourisme.fr	AP 04/03/2021	D			04/03/2024
	Artois Secourisme	Rue Magniez 62750 LOOS-EN-GOHELLE	https://www.facebook.com/artoissecourisme	03 21 49 82 06	artoissecourisme@orange.fr	AP 12/01/2022	D			13/12/2024
	Prévention Secourisme Côte d'Opale	21 avenue du Blanc Pavé 62630 ETAPLES		06 09 54 25 61 09 81 85 29 58	sylvain.ha@hotmail.fr	AP 11/03/2020	D			11/03/2023
	Œuvres Hospitalières françaises de l'Ordre de Malte	pas de délégation dans le 62 mais la délégation 59 a compétence dans le Pas-de-Calais- udiom59@ordredemaltefrance.org				AM 04/07/2022			A-B-C-D	09/07/2024
	Centre Français de Secourisme	pas de délégation dans le 62 mais la délégation 59 a compétence dans le Pas-de-Calais- cfs59@cfspc.org				AM 25/07/2023			A-B-C-D	17/01/2025

NB : Une association ayant obtenu un agrément départemental de type « D » ne peut mettre en œuvre un DPS que dans le département où elle a obtenu son agrément

Agrément interdépartemental ou agrément national: lorsqu'une association dispose d'un agrément interdépartemental ou national de type D, les différentes délégations peuvent se renforcer selon les secteurs géographiques définis dans le tableau figurant en annexe de l'arrêté portant agrément de sécurité civile. Dans ce cas, une autorisation expresse doit figurer en annexe de la convention passée entre l'organisateur et l'association agréée de sécurité civile dans le cadre de la mise en place d'un DPS.

<https://www.interieur.gouv.fr/Le-ministere/Securite-civile/Documentation-technique/Secourisme-et-associations/Les-associations-agreees-par-la-Securite-civile>